

Un budget 2016 ambitieux et combatif

Malgré un contexte économique national très défavorable, la poursuite du désengagement de l'État (20 millions d'euros pour L'Haÿ-les-Roses) et un lourd héritage laissé par la précédente majorité, le budget voté le 5 avril se veut ambitieux et combatif. Il confirme l'engagement pris par la majorité municipale de ne pas augmenter la part communale des taux d'imposition, et ce pour la 3^e année consécutive. Le budget 2016 va permettre de poursuivre les actions engagées, de maintenir et moderniser les services publics rendus à la population et d'améliorer le cadre de vie de notre ville. Détails.

Continuer à développer des services de qualité

Écoles. Travaux de rénovation des groupes scolaires vétustes, avec par exemple la poursuite des travaux de réhabilitation de l'école maternelle de la Vallée-aux-Renards, la rénovation de l'intégralité de la toiture, le remplacement des menuiseries extérieures, la rénovation complète de l'installation de chauffage, le raccordement au réseau de géothermie (travaux 1 007 500 € et acquisition 326 908 € avec office relais).



Éducation. Maintien des dispositions relatives à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires avec notamment 2,8 M € consacrées aux activités périscolaires et poursuite du soutien au dispositif de Réussite Educative

Sports. Travaux de réhabilitation des équi-



pements sportifs, avec par exemple la rénovation de la toiture du gymnase du Jardin Parisien (300 000 €), la réparation de la toiture et la rénovation des surfaces de jeu des terrains de tennis couverts (90 000 €), les travaux de réfection du dojo du gymnase de Lallier (100 000 €)...

Accessibilité. Poursuite de la mise en accessibilité et de la sécurisation du patrimoine communal (230 000 € en 2016) conformément à l'agenda d'accessibilité programmée (ADAP) approuvé en Conseil municipal en septembre 2015 : école élémentaire du Centre, écoles maternelles de la Vallée-aux-Renards et du Jardin Parisien, multi-accueil Pierre Tabanou.

E-administration. Modernisation des services et poursuite de la démarche de Gestion des relations citoyennes (GRC) afin



d'améliorer le suivi et le traitement des demandes des habitants. Développement du nouveau Portail Citoyen Monlhay.fr

Services municipaux. Développement et professionnalisation des services (logement, vie associative, police municipale...) ;

Que fait-on de votre argent en matière d'investissement ?

Chaque euro perçu est utilement dépensé pour rénover, améliorer et moderniser. Le poids de la dette bancaire représente toutefois une part encore très forte du budget d'investissement de la Ville.



Poursuive l'amélioration du cadre de vie des habitants

Voirie. Engagement d'un programme pluriannuel d'enfouissement des réseaux (200 000 €) sur l'ensemble du territoire communal.



Aménagement urbain. Mise en valeur des entrées de ville. Réaménagement des espaces de loisirs et de promenade (Parc de la Bièvre, square Baudin...).

Cœur de ville. Poursuite des études techniques en vue du réaménagement autour de la place de l'Église, de la possible création d'un important parking souterrain et de la réalisation d'une nouvelle médiathèque.

Marché Locarno. Réalisation des études techniques relatives à la construction d'une nouvelle halle de marché et à la requalification du secteur.

Quartier Lallier. Poursuite des études techniques qui présideront à la rénovation du quartier de Lallier sur les secteurs Bicêtre et Paul Hochart : implantation de la gare des Trois Communes et du pôle d'intermodalités, évolution du groupe scolaire et

des équipements publics, requalification des espaces publics dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

Signalétique. Amélioration de la signalétique des équipements publics.

En 2016, la ville engage 7,7 millions d'euros d'investissement garantissant ainsi un bon niveau d'entretien et d'amélioration des équipements trop longtemps délaissés :

- 3,8 millions d'euros pour l'entretien et la rénovation du patrimoine,
- 1,2 millions d'euros pour le financement des grandes opérations de requalification à venir,
- 2,7 millions d'euros pour le remboursement d'une partie de la dette issue de la précédente municipalité.